



Webinaires
Comprendre & agir
en promotion de la santé



La santé-environnement

8 décembre 2022

Alissia Gouju, chargée d'ingénierie et de projets en promotion de la santé, Ireps Grand Est
a.gouju@ireps-grandest.fr

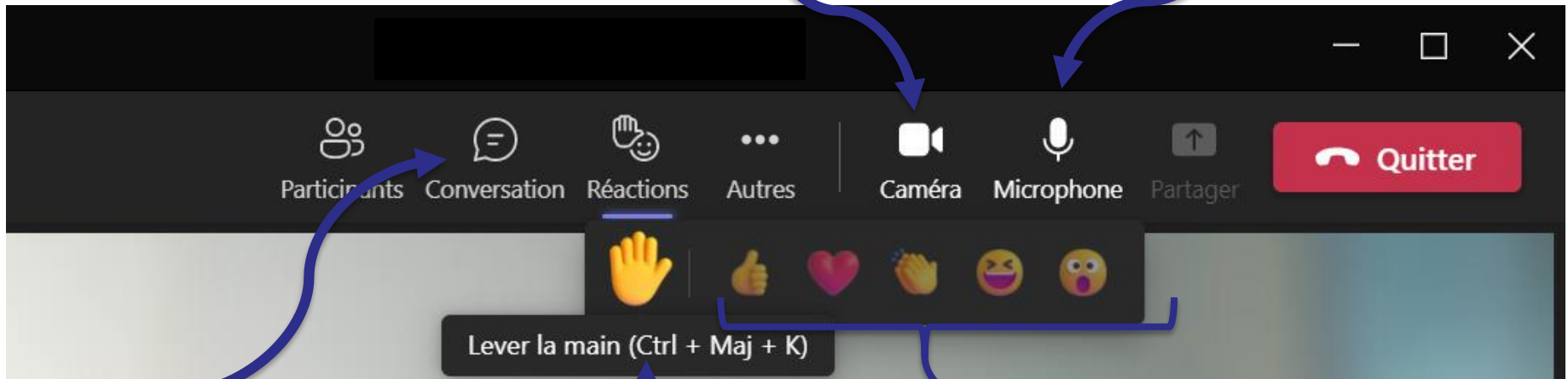
Cathy Noell, responsable territoriale 10 et 52, Ireps Grand Est
c.noell@ireps-grandest.fr

Avec le soutien financier de l'ARS Grand-Est

Quelques règles pour les échanges

Je coupe ma caméra si ma connexion est mauvaise et je la rallume lorsque je prends la parole

Je coupe mon micro lorsque je ne parle pas



J'utilise le tchat pour poser une question, réagir ou échanger. Ma question va être prise en charge par la personne modératrice,

Je lève la main lorsque je sollicite la parole. Et je pense à la baisser quand ce n'est plus nécessaire

Pour plus de convivialité ou pour réagir de manière rapide, j'utilise les émoticônes à ma disposition,

Temporalité du webinaire



Webinaire La santé – environnement

14h – 16h

Ce webinaire sera enregistré, un replay sera disponible ultérieurement. Si vous ne souhaitez pas y apparaître, vous pouvez laisser votre caméra fermée.



Objectifs du webinaire



- Définir la **santé-environnement** et ses enjeux
- Présenter des stratégies d'intervention pour agir **en santé-environnement**

Programme du webinaire



1. Présentation de l'Ireps et des intervenantes
2. La santé-environnement : de quoi parlons-nous ?
3. Quelles stratégies en matière de santé environnement pourraient être déployées aujourd'hui, avec qui et à quelles échelles ?

L'Ireps Grand Est

- Participer à la réduction des inégalités de santé, qu'elles soient sociales ou territoriales
- Améliorer la santé des populations par une offre de services de qualité et de proximité en promotion de la santé

<https://www.ireps-grandest.fr/>





**La santé-
environnement :
de quoi parlons-nous ?**

Une définition de la « santé-environnement »

La santé-environnement désigne :

- « la **relation** entre les **êtres humains** et leur **environnement** »
- « les effets **positifs** et **négatifs** de cette relation sur la santé et la qualité de vie des **êtres humains** »

Et

- Les effets **positifs** et **négatifs** de cette relation sur **l'environnement**.



Une définition de la santé selon la Charte d'Ottawa (1986)

« L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS, Constitution de 1946) définit la santé comme « **un état de complet bien-être physique, mental et social**, [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

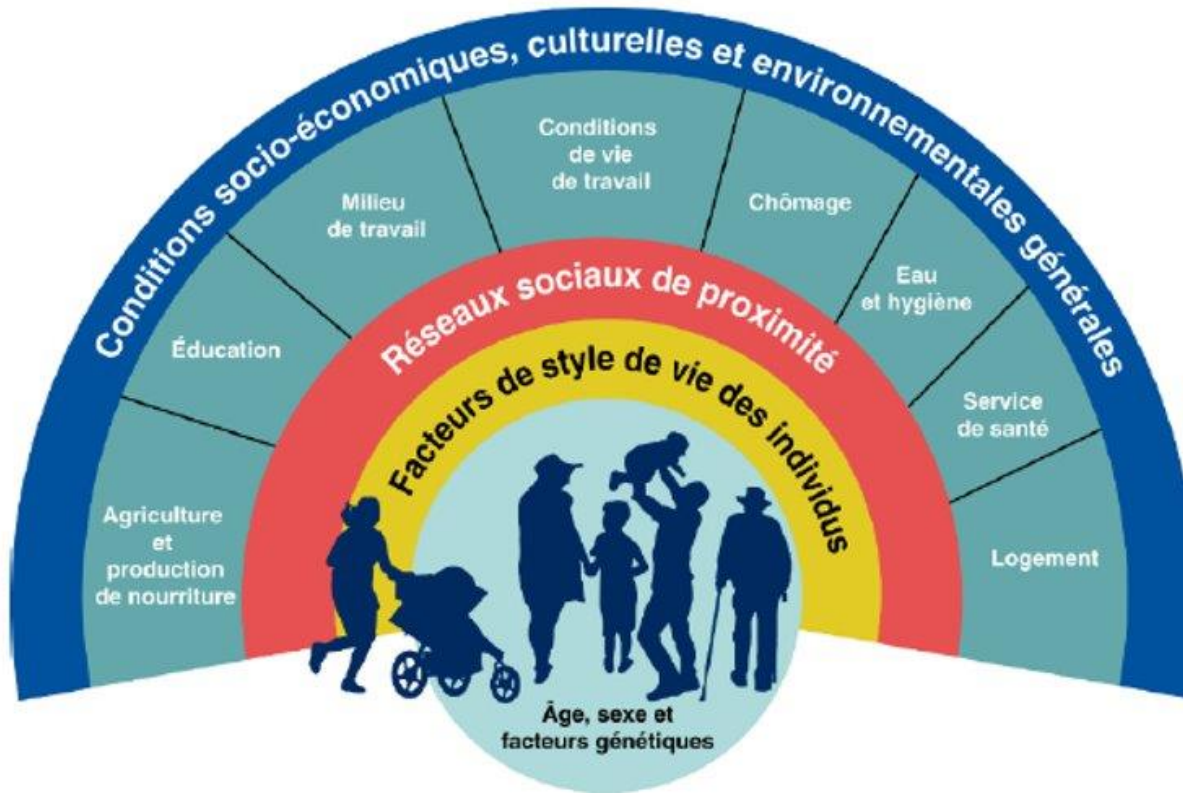
« La santé devient la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut d'une part réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins, et d'autre part s'adapter à celui-ci »

Charte d'Ottawa du 21 novembre 1986.



- Comprend à la fois **l'environnement physique** et **l'environnement social**.
- L'environnement renvoie à ce à quoi un individu est **exposé** de sa **naissance** jusqu'à sa **mort**.





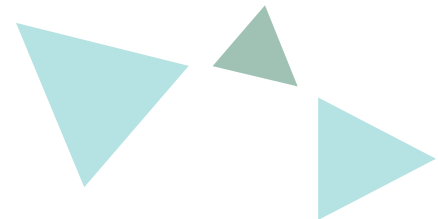
Modèle de Dahlgren et Whitehead, 1991

- Les déterminants de la santé se situent à différents niveaux et échelles ;
- Ils sont liés, ils interagissent les uns avec les autres ;

Imaginons une situation : celle de Nadine...

Nadine est une **femme** de **45 ans**, **divorcée** avec **deux enfants**. Elle exerce la profession **d'agent d'entretien** et vit dans un logement en **location** situé dans un **quartier prioritaire de la ville** (QPV).

Elle souffre **d'asthme** et se sent particulièrement gênée dans ses activités quotidiennes. On conseille à Nadine d'améliorer la **qualité de l'air intérieur** de son logement et conformément aux recommandations, **d'ouvrir ses fenêtres** au moins 10 minutes par jour.



Imaginons une situation : celle de Nadine...

Mais Nadine a un **logement** où peu de travaux ont été effectués, la **ventilation** fonctionne mal et des **moisissures** sont présentes dans plusieurs pièces.



Elle habite en proximité d'une **industrie polluante** et d'une **route très fréquentée**, la **qualité de l'air à l'extérieur** de son logement n'est pas bonne.



Elle doit utiliser dans le cadre de sa **profession** des **détergents** et **produits d'entretien** qui sont **irritants** pour les bronches.



- Idée pour laquelle **l'environnement** peut avoir un **effet positif** sur la **santé humaine**, et qu'inversement, les actions en **promotion de la santé** peuvent avoir un **effet positif** sur **l'environnement**.

Une affirmation de cette relation entre l'environnement et la santé humaine se retrouve notamment :

- **Dans le Plan National de Santé Environnement 4** : « **protéger** l'environnement naturel procure des **bénéfices** sur la santé physique et mentale des sociétés humaines, et permet de réduire les expositions aux pollutions. »
- **Dans la Charte de Genève (2021)** : principe de **justice environnementale** et **sociale** dans les politiques ; engagement en faveur d'un « développement durable à faible émission carbone, fondé sur la réciprocité et le respect entre êtres humains, et des relations apaisées avec la nature ».

Que sont que les inégalités sociales et territoriales de santé ?

- « Toute relation entre la santé et l'appartenance à une catégorie sociale » (Potvin et *al.*, 2010, p.39)
- Gradient social : tendance observée pour laquelle plus un individu occupe une position socio-économique défavorable, plus il est en mauvaise santé (Organisation mondiale de la santé)



Inégalités sociales et territoriales de santé et santé-environnement : quels liens ?

Que sont les inégalités environnementales ?

Définition : « l'idée que les populations ou groupes sociaux ne sont pas égaux face aux pollutions, aux nuisances et aux risques environnementaux pas plus qu'ils n'aient un accès égal aux ressources et aménités environnementales » (C. Emelianoff, 2008).

Les travaux de la sociologue Valérie Deldrève montrent également des différences sociales dans :

- L'exposition aux risques,
- L'accès aux ressources et aux aménités naturelles,
- L'impact des modes de production et de consommation sur l'environnement,
- La capacité à se saisir d'actions collectives et publiques qui permettent d'agir sur les environnements et à en bénéficier.

« La promotion de la santé a pour but de donner aux individus davantage de **maîtrise** de leur **propre santé** et davantage de **moyens de l'améliorer**. [...] l'individu, ou le groupe, doit pouvoir identifier et réaliser **ses ambitions**, satisfaire **ses besoins** et évoluer **avec son milieu** ou s'y adapter. »

« La promotion de la santé ne relève donc pas seulement du secteur de la santé : elle ne se borne pas seulement à préconiser l'adoption de modes de vie qui favorisent la bonne santé ; son ambition est le **bien-être complet** de l'individu. ».

Charte d'Ottawa, OMS 1986.





Elaborer des politiques pour la santé

*Source: Charte
d'Ottawa, OMS,
1986.*



Créer des environnements favorables



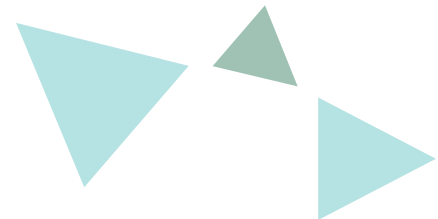
Renforcer l'action communautaire



Développer les aptitudes individuelles



Réorienter les services de santé



Des questions ?
Des reactions ?

La parole est à
vous!



La santé- environnement : Quelles stratégies d'intervention ?



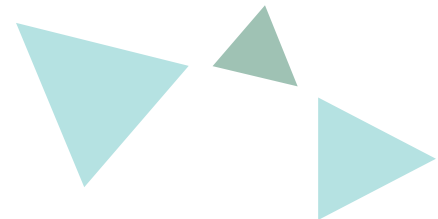


Temps interactif

Selon vous quels seraient
les leviers d'actions pour agir
en santé-environnement ?
Avez-vous des exemples ?

D'abord, que sont les données probantes ?

Il s'agit d'informations « issues de la recherche et des études systématiques, permettant d'identifier les déterminants et facteurs qui influencent les besoins de santé ainsi que les actions de promotion de la santé qui s'avèrent les plus efficaces pour y remédier dans un contexte et une population donnés » (Cambon, Ridde et Alla, 2010).



■ Concernant l'aménagement du territoire, l'urbanisme

Les aménagements, qu'ils s'agissent du paysage urbain, des espaces verts ou des équipements sportifs, peuvent favoriser l'activité physique et les mobilités dites actives tout en contribuant à la réduction des pollutions (sonores, lumineuses, etc.) et à l'amélioration de la qualité de l'air extérieur. Il s'agit ici d'un enjeu important du PNSE4 puisque celui-ci fait mention d'actions à mener pour sensibiliser les urbanistes et les aménageurs afin qu'ils prennent en compte la santé-environnement dans leurs pratiques professionnelles.

- La création de quartiers et d'espaces favorables à la marche entraîne une diminution de l'utilisation de la voiture et une augmentation de près de 4 fois des déplacements à pied. A contrario, des espaces dans lesquels la voiture tient une place centrale peut conduire des personnes à restreindre l'accès à l'extérieur et aux activités en plein air pour leurs enfants.

■ Concernant l'aménagement du territoire, l'urbanisme

Les espaces verts contribuent à la santé des populations. La présence d'espace vert en ville favorise tout d'abord l'environnement en permettant d'améliorer la qualité de l'air et de l'eau, en limitant les îlots de chaleur, en atténuant le bruit lié au trafic routier et à la vie en ville.

- Le SirséPaca indique à partir d'une étude que l'augmentation du nombre d'espaces verts d'une dizaine de pourcent permettrait une amélioration de l'état de santé équivalente à un rajeunissement de cinq ans, un impact positif dont les effets seraient encore accrus dans les quartiers populaires.
- La fréquentation des espaces verts par les enfants apporte une aide au développement moteur, cognitif, émotionnel, social et physique.
- L'existence de parcs réduit aussi les inégalités de genre dans l'accès à l'espace et à la pratique sportive en encourageant la pratique du sport des femmes.

■ Bruits et environnement sonore

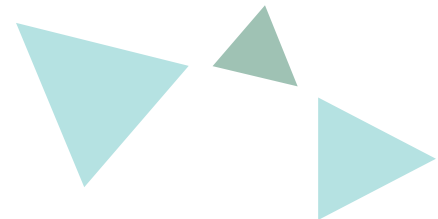
La réduction du bruit peut avoir un impact important sur la qualité de vie des personnes, notamment pour celles vivant en milieu urbain. Près de 40% des français sont exposés à des niveaux de bruits supérieurs aux recommandations de l'OMS.

Différentes actions peuvent être menées pour diminuer le bruit en ville :

- Les actions visant à réduire le nombre de voitures, la vitesse de circulation et à penser la régulation de la circulation.
- Les actions visant à réduire la propagation du bruit par l'installation de murs ou de rangées de végétaux, les actions de rénovation et d'entretien des chaussées, etc. La construction des bâtiments, leur aménagement, leur distance par rapport à des sources de bruits sont aussi abordés pour améliorer la qualité de vie des personnes.

- **Un point d'attention**

La combinaison des stratégies en promotion de la santé est un des principes majeurs des interventions à mener, permettant d'assurer la qualité et l'efficacité des actions, ainsi que leur contribution à la réduction des Inégalités Sociales et Territoriales de Santé (ISTS).



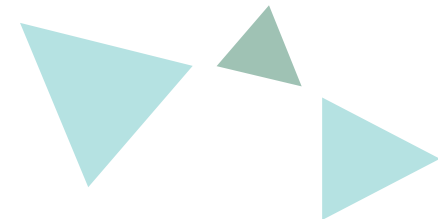
Des stratégies d'action au regard des axes de la promotion de la santé

- **Elaborer une politique de santé-environnement**



Actuellement en Grand Est, la politique en matière de santé-environnement est en cours d'élaboration à travers le **Plan Régional Santé Environnement Grand Est 4 (PRSE 4)**.

Intervention du comité d'animation du PRSE Grand Est : l'ARS, la DREAL et la Région



Des stratégies d'action au regard des axes de la promotion de la santé

- **Créer des environnements favorables**



Illustration à Miramas « Rénover un quartier en prenant en compte l'impact sur la santé des habitants »

La ville de Miramas rénove un quartier majoritairement constitué de logements sociaux. Avant de démolir, rénover, reconstruire, elle a intégré la thématique de l'impact de l'urbanisme sur la santé via quatre critères qui sont des déterminants de la santé : qualité de l'air, accès aux soins et aux services sociaux, cohésion sociale, activité physique et alimentation. Les habitants ont été consultés.

- Renforcer l'action communautaire

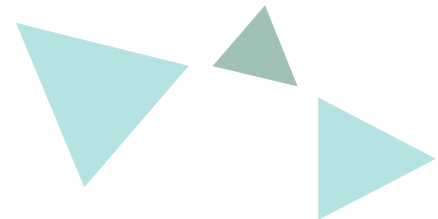


Illustration à Lyon 7^{ème} « L'Oasis de Gerland »

L'association La Légumerie porte un projet de développement de l'agriculture urbaine nourricière et sociale (de la culture à la consommation) incluant la dimension participative des habitants, notion essentielle dans sa démarche.

L'Oasis de Gerland est un jardin partagé, un outil de développement social et écologique construit en particulier avec les habitants de la Cité Jardin et plus largement les habitants de Gerland et les acteurs du quartier. C'est un lieu d'expériences du collectif accueillant également des événements publics.

<https://lalegumerie.org/page-d-exemple/loasis-de-gerland/>



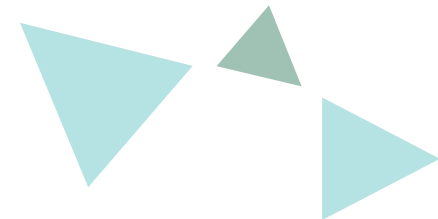
- **Développer les aptitudes individuelles**



Illustration avec une approche pédagogique « Faire classe dehors »

"Faire classe dehors" est une pratique d'enseignement régulière dans un espace de nature de proximité, tout au long de l'année. C'est une approche interdisciplinaire qui peut concerner tous les domaines d'apprentissages de l'école.

Cette pratique a notamment été initiée en France par Crystèle Ferjou, en 2010, enseignante en classe maternelle à Pompaire, en Deux-Sèvres. Crystèle s'appuie pour cela sur sa formation et son expérience d'éducatrice à l'environnement et sur les réseaux associatifs (Réseau Ecole et Nature, Dynamique Sortir !, GRAINE Poitou-Charentes ...). Elle s'inspire des « jardins d'éveil en forêt » très développés en Allemagne et dans les pays du Nord de l'Europe.



▪ Réorienter les services de santé



Illustration avec un MOOC « intégrez la Santé environnementale à votre pratique ! » organisé par l'ISPED de Bordeaux

Les MOOCs, « Massive Open Online Courses » sont, comme leur nom l'indique, des formations interactives dispensées en ligne et ouvertes à tous, par inscription. Ce format d'apprentissage en ligne est né de l'initiative de grandes universités américaines comme Harvard ou le MIT.

Ce MOOC a pour vocation de vous apporter des connaissances scientifiques sur la santé environnementale qui pourront être utiles à tout professionnel de santé pour répondre aux interrogations des patients mais aussi à toute personne intéressée par cette thématique et qui souhaite avoir accès à des données validées.

Ce MOOC s'adresse aux : professionnels de santé (médecins, dentistes, sages-femmes, infirmiers, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes etc...), professionnels en santé environnementale, personnes ayant des connaissances scientifiques médicales générales....

Des questions ?
Des réactions ?

La parole est à
vous !



Pour aller plus loin



Aimé J, Santé-environnement : qu'en disent les sciences ? Une revue de la littérature de l'Ireps Grand Est. Laxou : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Grand Est ; 2022. 47 p.



Les ressources bibliographiques

- Emelianoff C., 2008, « La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel », *Ecologie politique*, 35, 1, p. 19-31.
- GRAINE et Ireps ARA, 2021, « Revégétalisation et débitumisation de l'espace public : enjeux climatiques et de santé », Capitalisation transversale de dynamique collective en Rhône-Alpes-Auvergne
- Potvin L., Moquet M-J., Jones C. (sous la dir.), 2010, « Réduire les inégalités sociales de santé », *Santé en action*.
- Santé Publique France, 2022, « L'urbanisme au service de la santé », *La Santé en action*.

Voir également

- Podcast : Les matinées débat de l'Ireps ARA [« Inégalités sociales de santé, inégalités environnementales: quels liens et comment agir ? »](#) avec Valérie Deldrève et Mélanie Villeval.
- Ireps Bretagne, 2022, « La santé-environnement : des constats aux actions », *Horizon Pluriel*

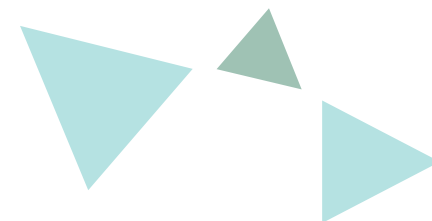
Vous souhaitez partager ces contenus ?

C'est avec plaisir : ils ont été conçus pour cela !

Pour les citer :

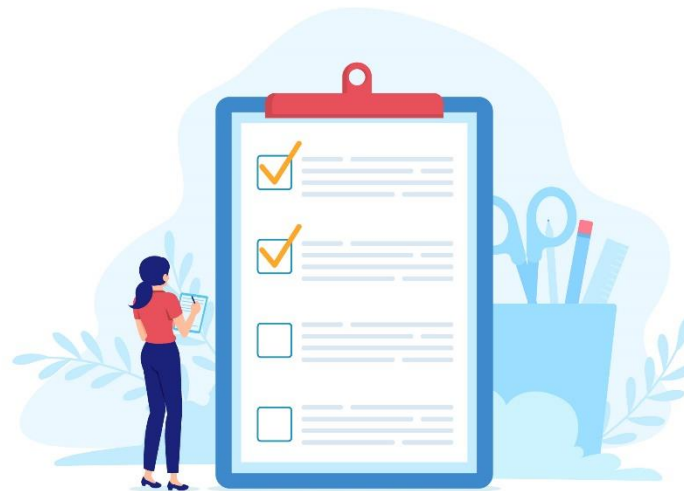


Gouju A, Noell C. La « santé-environnement ». Document présenté lors : Webinaire Comprendre et agir La « santé-environnement » ; 08 décembre 2022. Laxou : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Grand Est.



Il est temps d'évaluer le webinaire « santé-environnement »,
merci d'avance !

Lien à retrouver dans la conversation Teams.





Merci

contact@ireps-grandest.fr

03 83 47 83 10





Crédit images:
pch.vector sur Freepik
rawpixel sur Freepik
jcomp sur Freepik